



# Société des encaveurs de vins suisses

PV de l'Assemblée générale de la SEVS du  
11 avril 2018 au Weinbauzentrum de Wädenswil

- AG 1** Bienvenue, ordre du jour et élections des scrutateurs
  - AG 2** Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2017 au Château de Chillon
  - AG 3** Rapport présidentiel
  - AG 4** Comptes de l'exercice 2017 / Rapport des vérificateurs
  - AG 5** Décharge aux organes responsables
  - AG 6** Élections
  - AG 7** Cotisations et budget 2017
  - AG 8** Divers et propositions individuelles
- 

## **AG 1** Bienvenue, ordre du jour et élections des scrutateurs

Claude Crittin, président de la SEVS, ouvre l'assemblée générale à 15h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il salue tout spécialement les membres d'honneurs présents qui sont MM. François-Daniel Golay et Hansrudolf Hirt.

Les membres acceptent l'ordre du jour sans modification.

De même, ils suivent la proposition du président de l'élire scrutateur de l'assemblée.

## **AG 2** Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2017 au Château de Chillon

Le PV de l'AG 2017 est mis en discussion. Aucune remarque n'est formulée.

<b>Vote</b> : Le PV de l'AG ordinaire du 19 mai 2017 au Château de Chillon est adopté à l'unanimité.
--

## **AG 3** Rapport présidentiel

Durant la dernière année, le comité de la SEVS s'est réuni trois fois. Ses activités se sont concentrées sur les sujets principaux suivants :

### **Herbsttreffen à l'automne 2017**

Le Conseil fédéral émettra son message concernant les AOP/IGP au printemps 2018. Il sera important que la branche fasse passer un message clair. Ceci afin de ne pas redonner aux autorités le choix des réponses qu'elles désirent comme cela fut le cas pour l'Ordonnance sur les vins.



## **Swissness**

Concernant le vin, deux exceptions ont été accordées, pour une durée d'une année, dans le cadre de la loi sur le Swissness, pour les fondues prêtes à l'emploi et les légumes au vinaigre (cornichons). Ces exceptions pourront être renouvelées en cas de nécessité.

### **Promotion du vin suisse**

La force obligatoire a été accordée par le Conseil fédéral l'année écoulée pour le soutien à la promotion du vin suisse.

### **Contrôle suisse du commerce du vin**

Suite à une fraude mise à jour par le Contrôle suisse du commerce des vins, le contrôle du commerce des vins sera renforcé. Il n'y aura plus qu'un organe de contrôle, à savoir le CSCV, et le contrôle équivalent sera supprimé.

### **Swiss Wine Promotion SA**

La SEVS est actionnaire majoritaire de la nouvelle SWP SA. À ce jour la moitié du montant a été payée par la SEVS à cette nouvelle entité. SWP SA devra prendre son envol avant que cette participation soit renégociée et la seconde moitié de la participation au capital versée.

### **Reprise de bouteilles contestées**

Le comité a validé le texte proposé concernant la reprise par les acteurs de la branche des bouteilles de vins contestées. Ce texte est disponible sur la partie réservée aux membres du site [www.ascv-vsw.ch](http://www.ascv-vsw.ch) sous « Actualité » et « Législation vitivinicole ».

### **Récolte**

Ces trois dernières années, le volume des récoltes a considérablement varié. Toutefois, bien que les vendanges 2016 aient été bien plus importantes que celles de 2015 ou de 2017, la consommation de vin suisse a reculé en 2016 de 1.6% et en 2017 de 1.1%. En d'autres termes, les parts de marché perdues lors des petites années n'ont pas pu être regagnées, seule l'érosion a pu être ralentie.

## **AG 4 Comptes de l'exercice 2017 / Rapport des vérificateurs**

Claude Crittin, président de la SEVS, présente les comptes avec les commentaires suivants :

Comptes pertes et profits :

- Le poste des archives n'a pas été utilisé comme les factures relatives à la plaquette du 75<sup>ème</sup> de la SEVS ne seront dues qu'en 2018.
- CHF 9'500.- pour les actions SWP SA n'étaient pas prévus au budget 2017.
- Le résultat montre un excédent de charge de CHF 1'128.85.



Bilan :

- La participation à Swiss Wine Promotion SA s'élève à CHF 39'000.-. La première moitié de ce montant a déjà été payé à SWP SA. La deuxième sera faite ultérieurement.
- Le capital de la société s'élève à CHF 172'000.-.

Les comptes de l'exercice 2017 ont été vérifiés par les deux vérificateurs des comptes, MM. Delaloye et Hermann. Ceux-ci proposent à l'assemblée générale de donner décharges au comité et aux autres organes de la SEVS.

## **AG 5 Décharge aux organes responsables**

Le président lit le rapport des réviseurs et met en discussion son rapport annuel et les comptes 2017. Aucune remarque n'étant formulée, il propose de faire approuver le rapport présidentiel, les comptes et le bilan au 31.12.2017 et de donner décharge aux organes responsables de la SEVS.

**Vote :** Le rapport présidentiel, tout comme les comptes 2017 et le bilan au 31.12.2017 sont approuvés à l'unanimité.  
Décharge est donnée aux organes responsables.

## **AG 6 Élections**

### **6.1 Comité**

Les membres du comité SEVS suivants ont annoncé leur départ :

- Didier Fischer
- Paul Schnidrig

Ces membres du comité sont remerciés pour leur engagement.

Les personnes suivantes sont proposées à l'assemblée générale comme nouveaux membres du comité SEVS :

- Jérôme Leupin (GE), Raoul Cruchon (VD) et Nelly Claezman Dussex (VD).

**Vote :** L'assemblée générale élit à l'unanimité MM. Leupin et Cruchon ainsi que Mme Claezman Dussex comme nouveaux membres du comité.



### 6.3 Vérificateurs des comptes

**Vote :** MM. Blaise Hermann et Jean-Daniel Delaloye sont confirmés à l'unanimité comme réviseurs des comptes 2018 par acclamation.

### AG 7 Cotisations et budget 2017

Le président présente le barème de calcul des cotisations 2018 qui se fera sur la base de l'enquête 2016 sur les chiffres d'affaires de l'année 2015. Sur ce montant calculé, le comité propose aux membres de reconduire le rabais de 20 % sur le montant de facturation des cotisations des membres actifs.

Le président présente le budget 2018 qui reste dans la même grandeur d'ordre que celui de l'exercice 2016.

Une question est posée quant à l'utilisation prévue des CHF 5'000.- du poste « Sponsoring / Manifestations / Conférence ». Il s'agit du montant prévu pour la conférence qui s'est tenue en préambule à l'assemblée générale du 11 avril 2018.

**Vote :**

- Les cotisations 2018 (taxe de base et cts par de chiffre d'affaires 2015 en hl ainsi qu'un rabais de 20%) sont approuvés telles que présentées (voir en annexe).
- Le budget 2018 est approuvé tel que présenté (voir en annexe).

### AG 8 Divers et propositions individuelles

- Sur proposition du comité SEVS, Jean-Pierre Guidoux est nommé à l'unanimité et par acclamation membre d'honneur de la SEVS.
- Il n'y a pas de proposition individuelle.

L'assemblée générale est levée à 15h45 par le président.



L'assemblée générale est suivie par la :

**Présentation de la plaquette publiée pour le 75<sup>ème</sup> de la SEVS par son auteur, J-P. Guidoux.**

Jean-Pierre Guidoux résume les événements importants des 25 dernières années pour la branche de l'encavage et la SEVS. Il cite, entres autres, que :

- Les proportions entre les rouges et les blancs produits ont changé. Les rouges augmentant aux dépens des blancs.
- Les surfaces viticoles sont restées stables mais les cépages ont évolué vers plus de rouges et plus de spécialités.
- Durant les dernières 25 années, la consommation de vin annuelle par personne a reculé de près de 25%.
- Les importations de vins étrangers en vrac ont diminués au profit des vins en bouteilles et des mousseux.

Jean-Pierre Guidoux regrette que la SEVS ait trop souvent été réactive dans le traitement des dossiers politiques en lieu et place d'être proactive. Beaucoup de discussion ont eu lieu, mais les sujet qui fâchent on trop souvent été évités.

Il considère que l'avenir est dans le regroupement avec d'autres sociétés. Un rapprochement avec l'ANCV serait parfaitement envisageable.

**Intervention de M. Thierry Grosjean** : un rapprochement avec les encaveurs des autres régions linguistiques serait plus avantageux pour la SEVS qu'un rapprochement avec l'ANCV. Ceci même si un changement des statuts de la SEVS devait être envisagé. Ceci afin d'assurer une force à la défense des intérêts de l'encavage.

Jean-Pierre Guidoux précise que la plaquette est à sa version zéro. Elle sera reprise avec les modifications et les ajouts nécessaires.

Il est proposé d'y inscrire les noms des membres passifs qui sont sponsors de la SEVS.

**Clôture**

Le président clôt la séance après avoir remercié le secrétaire général, Olivier Savoy et le secrétariat de la SEVS pour le travail accompli et le Weinbauzentrum pour son accueil chaleureux.

Claude Crittin  
Président

LN Eberhard  
Assistante



- Annexes :**
1. Liste de présence à l'AG
  2. Comptes 2017
  3. Liste des membres du comité SEVS
  4. Cotisations 2018
  5. Budget 2018

LN – 20.04.18